

Rapport financier



1/ Présentation des comptes 2017

1. Bilan
2. Compte de résultat 2017
3. Annexe des comptes annuels 2017

2/ Budget 2018

INTRODUCTION

Les comptes 2017 vous sont présentés sous deux formats : la présentation normalisée et une présentation analytique.

Le résultat courant 2017 est négatif en raison des provisions qui ont dûes être constituées pour couvrir les risques de dépréciation de certains actifs immobiliers (Roubaix) et de certaines créances sur les fraternités (Montbéliard et Maison Verte). Mais compte tenu des produits exceptionnels liés au versement tardif d'une subvention de la Fondation d'aide au protestantisme qui n'avait pas été comptabilisée¹ (subvention d'aide à la création du poste de St Nazaire accordée en 2012) et de la plus-value sur la vente de la première maison de La Rochelle (155.300 €), le résultat comptable final est un excédent de 14.780 €.

Du point de vue analytique, le compte de résultat est divisé en deux parties : les produits et charges des Fraternités qui transitent par la MPEF d'une part, et les produits et charges du mouvement d'autre part. Les produits et les charges des Fraternités sont par définition comptablement équilibrés même si certaines Fraternités ont des difficultés à s'acquitter de toutes leurs charges (d'où des créances sur les Fraternités).

Les produits et charges du mouvement hors éléments exceptionnels ne s'équilibrent pas : 423.498 € de charges pour 380.385 €² de produits.

1 / Faits caractéristiques de l'exercice

- La Mission populaire a décidé de modifier ses statuts pour s'adapter à l'évolution juridique et renforcer sa cohésion. Cette modification devrait être adoptée au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui se tient en mai 2018. Les conventions de mise à disposition des personnels et des locaux devraient être abrogés au 31 décembre 2018 et remplacés par un nouveau dispositif.

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, les ministres du culte qui étaient rémunérés par l'EPUDF et mis à disposition de la MPEF contre remboursement sont rémunérés directement par la MPEF.

En juin 2017 la MPEF a reçu le versement de la subvention de 120.000€ de la Fondation d'aide au protestantisme que celle-ci lui avait octroyé en 2012 pour la création du poste de St Nazaire. L'EPUDF ayant avancé 70.000€ en trésorerie à la MPEF pour lui permettre de faire face à ses échéances dans l'attente du versement de cette subvention, cette somme a été remboursée. Les comptes 2017 font donc apparaître un produit sur exercices antérieurs de 50.000€ puisque ni la subvention, ni l'avance de l'EPUDF n'avait été comptabilisées.

- En 2016 la Mission Populaire a assigné l'association de solidarité de Roubaix devant le tribunal de grande instance de Lille pour obtenir son départ des locaux qu'elle occupe alors que la convention a été résiliée par décision du comité national du 14 Octobre 2006. Depuis cette date au moins aucune contribution n'a été acquittée par l'association « La Solidarité » de Roubaix à la MPEF ; le 10 Novembre 2016, le TGI a condamné l'association « La Solidarité » à quitter les lieux dans un délai de deux mois sous peine d'expulsion et avec une astreinte de 350 euros par mois. L'association « La Solidarité » a fait appel du jugement. Le jugement en appel n'a pas été rendu en 2017 et les échanges avec la Soli n'ont pas abouti

- Les autres évènements ainsi que leurs incidences comptables et financières, sont plus amplement détaillées dans les informations de l'Annexe, qui suivent.

¹ 50.000€ solde de la subvention de 120.000€ moins le remboursement de l'avance de 70.000€ consentie par l'Epudf.

² 380.385= 185773 de contribution des Frats à la vie du mouvement (3%) + 157.526€ de dons et 37.086 d'autres produits.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêts du Comité de la Réglementation Comptable.

- L'association a arrêté ses comptes en respectant les règlements CRC 99-01 et ANC 2014-03.

Dérogations, Changements de méthode, Changements de présentation

- L'Actif du Bilan de l'exercice 2017 fait état, sous le libellé Banque Postale « Disséminés » et Crédit Mutuel « Disséminés », du montant global de tous les soldes confondus, au 31 décembre 2017, des comptes CCP et Crédit Mutuel ouverts dans les Fraternités au nom de la MPEF.
- La contrepartie figure, au Passif, en Dettes Financières.
- Ce mode de comptabilisation, mis en œuvre à la suite d'une décision du comité national du 15 mars 2008 avec l'accord du commissaire aux comptes, est une dérogation à la règle qui voudrait que toutes les opérations figurant dans ces comptes soient retranscrites dans la comptabilité de la MPEF implique deux conséquences :
- d'une part les écritures relevées dans ces comptes ne concernent que des opérations de liaison entre la MPEF et les Fraternités (et non des opérations propres à la Fraternité ou à la MPEF),
- d'autre part ces écritures ne concernent que les comptes de tiers et n'ont aucune incidence sur le compte de résultat (ni charge, ni produit).
- Ce mode de comptabilisation implique que les règles fixées par le comité national dans sa décision du 15 Mars 2008 soient respectées et notamment la remontée avant le 15 Mars des comptabilités des opérations engagées au nom de la MPEF par les Fraternités. Seules les Fraternités de La Rochelle, Saint-Nazaire n'ont pas satisfait à cette obligation à la date de l'arrêté des comptes.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Biens immobiliers

- La valeur retenue en 2006 lors de l'élaboration du 1^{er} bilan, est la valeur d'expertise avec une décote de :
 - 50 % si l'expertise est postérieure à 2005.
 - 25 % si l'expertise est réalisée entre 2001 et 2005.
 - 0 % si l'expertise est antérieure à 2001.
- Chaque immeuble a été décomposé de la façon suivante :
 - 20 % terrain.
 - 64 % structure non amortie.
 - 8 % agencements longue durée amortis sur 20 ans.
 - 8 % agencements courte durée amortis sur 15 ans.
- Compte tenu des décotes effectuées sur les valeurs initiales, de l'état des immeubles et du contexte du marché de l'immobilier, le Comité National a décidé de ne pas amortir la structure, la valeur résiduelle des immeubles étant supérieure à la valeur comptable nette. Par contre, il a été décidé d'amortir les agencements, pour constituer les réserves nécessaires à leur entretien.

● Autres immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les éléments corporels immobilisés font l'objet d'un plan d'amortissement déterminé en fonction de la durée d'usage :

Nature des actifs	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

- Les valeurs brutes correspondent au coût d'achat hors frais accessoires.
- Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Créances

- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
- Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

- Les subventions d'investissement sont comptabilisées pour le montant octroyé.
- Elles sont reprises au compte de résultat au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

3/ Notes sur le Bilan Actif

● Actif immobilisé

Un des biens immobilier figurant à l'actif pour 153.720 € a fait l'objet d'un défaut d'entretien à la suite de l'occupation sans titre de l'association « La Solidarité » de Roubaix. Une action judiciaire est en cours et des négociations pour la reprise des locaux devraient aboutir en 2018. Compte tenu de l'absence de progrès des discussions avec la Soli de Roubaix il est provisionné dans les comptes 2017 un montant de 58.560 € correspondant au 50% restant de la valeur comptable des bâtiments et agencements (les premiers 50% ont été provisionnés dans les comptes 2016).

La première maison de La Rochelle a été vendue en 2017 pour 284.000 €. L'actif immobilisé diminue donc de 128.719 €.

● État des créances

Les créances des Fraternités diminuent à 295.039 € bruts (créances sur les Frats 348.115 € moins annulation de la dette de Montbéliard 53.076 €). Cette diminution n'est due qu'à l'annulation de la dette de Montbéliard. Cette annulation est fondée sur le fait que la charge mise sur la Fraternité de Montbéliard à sa création était excessive au regard de ce qui a été fait pour d'autres Fraternités (St-Nazaire et Gennevilliers). Au total le montant des créances reste élevé. Des difficultés récurrentes de paiement subsistent avec quelques Fraternités.

4/ Notes sur le Bilan Passif

● Provisions

	Montant au début de l'exercice	Variation de la dotation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	26 000	103 562	129 562
Entraides	13 260	0	13 260
Indemnité de Fin de Carrière	11 695	-2 338	9 357
TOTAL	50 955	101 224	152 179

Afin de respecter le caractère associatif de la Mission Populaire, ces provisions ont été constituées à partir de 2007 pour faire face aux risques identifiés par le Comité National.

Provisions pour risque et charges :

La provision de 26.000 € constituée en 2016 pour faire face au règlement du solde du litige avec La Rochelle est conservée dans l'attente du règlement définitif de ce litige.

Une provision de 103.562 € est constituée pour faire face au risque de non remboursement des travaux effectués sur le site de Maison Verte (Paris 18^{ème}). Le principe de facturation de ces travaux effectués entre 2012 et 2015 en application de la convention de mise à disposition des locaux est contesté par l'association des amis de la Maison Verte.

● Indemnités de Fin de Carrière (IFC) :

Constitué pour la première fois en 2010 les indemnités de Fin de Carrière couvrent au 31/12/2016 la totalité du risque inhérent aux employés de la Mission Populaire et du Secrétaire Général.

La méthode d'évaluation utilisée (petite structure en dessous du seuil de 250 salariés) repose sur les bases suivantes :

Les engagements calculés en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent, selon les emplois concernés, soit de l'application du code du travail et du texte régissant le personnel administratif de l'EPUDF appliqué par l'association, soit de l'application du Règlement Général d'Application de l'EPUDF pour les Ministres du Culte.

L'indemnité de départ à la retraite, est évaluée individuellement sur la base :

- du dernier salaire connu en fin d'exercice,
- du nombre des années de présence et des droits considérés comme acquis en fin de carrière, ramenés au nombre des années écoulées à la fin de l'exercice (prorata temporis),
- de la grille de probabilité de versement de l'IFC en fonction de l'âge du salarié.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2015
Age de départ volontaire du salarié	60 à 65
Taux de charges sociales	55 %
Table de probabilité de versement de l'IFC	
Entre 20 et 30 ans	0 %
Entre 30 et 40 ans	30 %
Entre 40 et 45 ans	50 %
Entre 45 et 50 ans	70 %
Entre 50 et 55 ans	80 %
Entre 55 et 65 ans	100 %

Tableau de suivi des fonds dédiés

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à utiliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Montbéliard	50	15 050	15 000	0
Gennevilliers	2 293	10 000	10 000	2 293
Rouen	7 087	3 500	0	3 587
Grenelle	6 573	6 573	0	0
Non affectés	13 879	0	0	13 879
TOTAL	29 882	35 123	25 000	19 759

5/ Note sur le compte de résultat

● Le tableau ci-dessous indique la formation du résultat et son évolution comparée d'un exercice à l'autre.

	2017	2016
Produits d'exploitation	854 253	903 015
Charges d'exploitation	1 014 365	909 415
Résultat d'exploitation	- 160 113	- 6 400
Opérations faites en commun	-35 835	-79 153
Résultat financier	13 119	21 703
Résultat courant	- 182 829	-63 850
Produits exceptionnels	462 495	361 340
Charges exceptionnelles	263 952	364 185
Résultat exceptionnel	198 543	-2 845
Impôt	934	3 111
Résultat net comptable	14 780	-69 806

6/ Engagement hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles.

	Montant de la dette	Nature de la garantie	Montant de la garantie
Emprunt auprès du Crédit Mutuel	8 716	Hypothèque Caution Nantissement BDC	8 716

7/ Legs et donations

Depuis la dernière assemblée générale la Mission populaire a reçu et accepté les legs suivants :

Nom	Accepté	Autorisé	Reçu
Simone Lecerf	9 décembre 2017	23 février 2018	En cours
Philippe Huguet	6 Avril 2018	En cours	En cours
Marguerite Schorbon	6 avril 2018	En cours	En cours

8/ Autres informations

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués. Par souci de confidentialité, cette information n'est pas communiquée car seul le Secrétaire Général de la Mission Populaire bénéficie d'un salaire et d'avantages en nature.

CONCLUSION :

Le comité national a arrêté ces comptes dans sa séance du 6 Avril 2018.

Il vous demande quitus pour sa gestion.

Proposition du Budget 2018

Préambule :

Le budget 2018 est globalement du même ordre que les budgets précédents mais quelques changements dans la répartition traduisent la volonté du comité national d'investir pour renforcer la solidarité (41.000€) et investir dans l'avenir : recrutement au siège pour développer les actions de recherche de financements et de communication ; augmentation du nombre de réunions permettant le travail en commun des Fraternités et avec le siège ; accompagnement des actions de transformation (immobilier, RH, juridiques).

Compte de résultat 2017 et budget 2018

Présentation Analytique

	2 016	2 017		2 018
	REALISE	Budget	réalisé 2017	Budget
TOTAL DES CHARGES	1 331 007	943 200	1 339 312	945 835
TOTAL DES PRODUITS	1 261 202	914 000	1 354 092	945 835
RESULTAT	-69 805	-29 200	14 780	0

Comptes de PRODUITS	2 016	2 017		2 018
	REALISE	Budget	réalisé 2017	Budget
REMBOURSEMENT DE CHARGES	430 843	515 500	471 555	526 188
CONTRIBUTION DES FRATS A LA VIE DU MOUVEMENT	169 913	150 000	185 773	160 000
FONDS DE MUTUALISATION	23 725	30 000	23 987	30 000
DONS	222 480	159 300	157 526	167 000
Dons individuels	84 951	65 000	63 638	75 000
Dons divers (églises, entraides...)	96 278	92 000	81 539	92 000
Dons affectés	41 251	2 300	12 349	0

AUTRES RESSOURCES	57 885	59 200	330 964	62 647
Abonnements à Présence	4 800	5 000	4 431	4 000
Subvent. DIV- Fonjep	0	5 000	10 000	0
Quote part subv investis	3 200	3 200	3 200	3 200
Utilisation des locaux	10 988	5 000	3 400	30 000
Revenu net du portefeuille	22 306	12 000	13 179	13 000
Recettes affectées	913	0	1 076	0
Produits exceptionnels	14 995	12 000	5 861	0
Reprise sur provision colloques	683	17 000	19	12 447
Produits cessions élts.actif cédés	0	0	284 000	0
Reprise s.Prov..Dép.Retraite	0	0	5 798	0
REPRISE SUR PROVISIONS	72 689	0	42 715	0
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	283 667	0	134 376	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	7 196	0
TOTAL DES RESSOURCES	1 261 202	914 000	1 354 092	945 835

Comptes CHARGES	2 016	2 017		2 018
	REALISE	Budget	réalisé 2017	Budget
CHARGES DES FRATERNITES	515 647	525 000	471 555	526 188
Salaires et charges sociales	368 717	384 000	277 455	318 058
charges de retraite (CARP)	0	0	39 489	48 000
Déménagement des Pasteurs	1 926	3 000	6 999	2 000
Locations et charges locatives	47 403	50 000	63 284	68 630
Taxes foncières	38 761	39 000	41 328	40 600
Assurances	15 244	15 500	14 468	16 300
Documentation des envoyés	5 239	3 500	1 686	2 600
Contribution au fonds de mutualisation	38 357	30000	23541	30000
Honoraires	0	0	3306	0
CHARGES DU MOUVEMENT	356 177	399 200	423 498	388 726
Fournitures de bureau Petit Equipt	4 508	3 000	7 559	4 000
Loyers et charges locatives	60 005	61 000	54 094	60 401
Etudes et Recherches	42 871	0	0	0
Impôts sur les sociétés	3 111	2 000	934	1 000
Entretien Réparation Maintenance	1 677	2 000	1 522	1 500
Assurances	150	0	192	195
Sous-traitance Générale	1 846	2 000	2 000	7 000
Honoraires	12 597	10 000	26 207	30 000
Missions Receptions	10 184	4 500	15 177	15 000
Frais postaux télécom.	7 228	7 000	8 074	7 000
Frais bancaires	1 261	1 200	1 533	1 300
Publications dont Présence	11 051	7 000	6 037	11 000
Publicité, annonces et insertions	8 317	7 000	8 438	7 000
Voyages et Déplacements	20 939	16 000	21 881	25 000
Déménagements pasteurs	1 926	3 000	11 685	2 000
Cotisations (FPF et divers)	5 961	6 000	7 481	7 000
Salaires et charges sociales du siège	101 684	96 000	168 136	143 330
Charges de retraite (CARP)	0	0	11 847	4 500
Formations MPEF	4 000	4 000	5 076	10 500
Rencontres des Equipiers	3 010	10 000	4 640	10 000
Charges diverses	182	0	4	0
Entraide	0	25 000	0	41 000
Sommes à affecter aux Fraternités	53 669	132 500	59 822	0
Documentation	0	0	1 160	0
AUTRES CHARGES	222 887	19 000	444 259	30 921
Charges sur exercices antérieurs	90 295	0	70 314	0
Charges Exceptionnelles	1 597	0	54 918	0
Dotations aux Amortissements	14 240	14 500	14 487	16 500
Intérêts sur emprunt	629	500	238	421
Dot. Prov. Colloques/Rencontres thémat.	10 000	0	10 000	10 000
Dotation sur fonds dédiés des Fraternités	0	0	0	0
Provision pour risque et charges	0	0	0	0
Provision pour Dépréciation d'actifs	58 560	0	58 560	0
Provision Créances douteuses	43 665	0	103 562	0
Dotation Prov. Départs Retraite (IFC)	3 901	4 000	3 460	4 000
Valeur nette comptable maison 1 La Rochelle	0	0	128 719	0
ENGAGEMENT A REALISER SUR RESS.AFFECTEES	236 296	0	0	0

Compte de résultat 2017

Présentation Normalisée

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	1 076	0,51			1 076	
Production vendue	199 629	94,74	186 614	88,19	13 015	6,97
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	10 000	4,75	25 000	11,81	-15 000	-60,00
Reprises et Transferts de charge	486 018	230,66	493 932	233,41	-7 914	-1,60
Cotisations						
Autres produits	157 529	74,76	197 468	93,32	-39 939	-20,23
Produits d'exploitation	854 253	405,43	903 015	426,73	-48 762	-5,40
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	267 423	126,92	224 838	106,25	42 585	18,94
Impôts et taxes	46 404	22,02	43 682	20,64	2 722	6,23
Salaires et Traitements	310 555	147,39	321 094	151,74	-10 539	-3,28
Charges sociales	186 371	88,45	187 073	88,40	-702	-0,38
Amortissements et provisions	203 610	96,63	132 723	62,72	70 887	53,41
Autres charges	2		3		-1	-24,50
Charges d'exploitation	1 014 365	481,41	909 415	429,75	104 951	11,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	-160 113	-75,99	-6 400	-3,02	-153 713	NS
Opérations faites en commun	-35 835	-17,01	-79 153	-37,40	43 319	-54,73
Produits financiers	13 357	6,34	22 332	10,55	-8 974	-40,19
Charges financières	239	0,11	629	0,30	-390	-62,04
Résultat financier	13 119	6,23	21 703	10,26	-8 584	-39,55
RESULTAT COURANT	-182 829	-86,77	-63 850	-30,17	-118 979	186,34
Produits exceptionnels	462 495	219,50	361 340	170,75	101 155	27,99
Charges exceptionnelles	263 952	125,27	127 889	60,44	136 063	106,39
Résultat exceptionnel	198 543	94,23	233 450	110,32	-34 908	-14,95
Impôts sur les bénéfices	934	0,44	3 111	1,47	-2 177	-69,98
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser			236 296	111,66	-236 296	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	14 780	7,01	-69 806	-32,99	84 586	-121,17